



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 210 - DECEMBRE 2015

SOMMAIRE

Direction interrégionale des douanes d'ile de France

Arrêté N °2014365-0001 - Arrêté de subdélégation de la signature de Monsieur
Philippe GALY directeur interrégional des douanes d'Ile- de- France en matière
d'ordonnancement secondaire- CSP

..... 1



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2014365-0001

signé par
Directeur interrégional des douanes d'Ile de France

le 31 Décembre 2014

Direction interrégionale des douanes d'ile de France

Arrêté de subdélégation de la signature de
Monsieur Philippe GALY directeur
interrégional des douanes d'Ile- de- France en
matière d'ordonnancement secondaire- CSP

PREFECTURE DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ

portant subdélégation de la signature du directeur interrégional des douanes d'Île-de-France en matière d'ordonnancement secondaire

- VU le décret n° 66-614 du 10 août 1966 relatif à l'organisation des services de l'État dans la région parisienne, modifié par le décret du 27 mars 1997,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
- VU le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État, modifié par le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier,
- VU l'arrêté en date du 14 mai 2012 portant nomination de Monsieur Philippe GALY en qualité de directeur interrégional des douanes d'Île-de-France,
- VU l'arrêté du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, n° 2013009-0009 du 9 janvier 2013 portant délégation de signature à Monsieur Philippe GALY, directeur interrégional des douanes d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe GALY, subdélégation de signature est donnée à :

- Madame Corinne TERRAL, inspectrice principale de 1^{ère} classe, chef du centre de services partagés d'Île-de-France (CSP),
- Madame Chantal PIERROT, inspectrice régionale de 3^{ème} classe au CSP d'Île-de-France,
- Monsieur Frédéric COHENNEC, inspecteur au CSP d'Île-de-France,
- Madame Audrey CUZON, inspectrice au CSP d'Île-de-France,
- Monsieur Yves-Bernard DHOUILLY, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Île-de-France,
- Madame Claire Lise HULIN-PETRA, contrôlease de 1^{ère} classe au CSP d'Île-de-France,
- Monsieur Hakim MAMMERI, contrôleur de 1^{ère} classe au CSP d'Île-de-France,
- Madame Valérie MARCHALAND, contrôlease de 2^{ème} classe au CSP d'Île-de-France,

- Madame Françoise ROBARD, contrôlease de 1^{ère} classe au CSP d'Île-de-France,
- Monsieur Julien VITRY, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Île-de-France,
- Madame Caroline YELA CARRASCO, contrôlease de 2^{ème} classe au CSP d'Île-de-France.

à l'effet de signer au nom du préfet de la région d'Île-de-France, d'une part, les actes d'ordonnancement secondaire de la direction interrégionale des douanes d'Île-de-France, dépenses et recettes de l'État et, d'autre part, les actes d'ordonnancement secondaire des services délégués pour lesquels le directeur interrégional a reçu délégation de gestion, dépenses et recettes de l'État.

Article 2

Les agents dont les noms suivent reçoivent, dans le cadre des actes visés à l'article 1^{er}, subdélégation de signature du directeur interrégional afin de constater et/ou certifier le service fait :

- Madame Corinne TERRAL, inspectrice principale de 1^{ère} classe, chef du centre de services partagés d'Île-de-France (CSP),
- Madame Chantal PIERROT, inspectrice régionale de 3^{ème} classe au CSP d'Île-de-France,
- Monsieur Frédéric COCHENNEC, inspecteur au CSP d'Île-de-France,
- Madame Audrey CUZON, inspectrice au CSP d'Île-de-France,
- Monsieur Philippe DEGOIS, contrôleur de 1^{ère} classe au CSP d'Île-de-France,
- Monsieur Yves-Bernard DHOUILLY, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Île-de-France,
- Monsieur Francis ERRECARRET, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Île-de-France,
- Monsieur Stéphan GAYRAUD, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Île-de-France,
- Monsieur Éric HAMYS, contrôleur de 1^{ère} classe au CSP d'Île-de-France,
- Madame Claire-Lise HULIN-PETRA, contrôlease de 1^{ère} classe au CSP d'Île-de-France,
- Madame Mirielle ISSONGUI LIPOBO, contrôlease de 2^{ème} classe au CSP d'Île-de-France,
- Madame Patricia KIAVUE, agente de constatation au CSP d'Île-de-France,
- Madame Marie-Laure KWIATKOWSKI, contrôlease de 2^{ème} classe au CSP d'Île-de-France,
- Monsieur Hakim MAMMERI, contrôleur de 1^{ère} classe au CSP d'Île-de-France,
- Monsieur Giovanni MARALDI, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Île-de-France,
- Madame Valérie MARCHALAND, contrôlease de 2^{ème} classe au CSP d'Île-de-France,

- Mme Isabelle MERCADIER, contrôleuse de 1^{ère} classe au CSP d'Île-de-France,
- Madame Sonia NETOUGILKINE, agente de constatation au CSP d'Île-de-France,
- Madame Frédérique PIERRON, agente de constatation au CSP d'Île-de-France,
- Madame Françoise ROBARD, contrôleuse de 1^{ère} classe au CSP d'Île-de-France,
- Monsieur Julien VITRY, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP d'Île-de-France,
- Madame Caroline YELA CARRASCO, contrôleuse de 2^{ème} classe au CSP d'Île-de-France.

Article 3

L'arrêté de subdélégation de signature n° 2014274-0003 du 1^{er} octobre 2014 est abrogé.

Article 4

Le directeur interrégional des douanes d'Île-de-France et les personnes mentionnées aux articles 1 et 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 31 décembre 2014

pour le préfet et par délégation,
Le directeur interrégional des douanes d'Île-de-France


Philippe GALY

